

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 1

Artikel: La guerre des Balkans et le commerce suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre des Balkans et le commerce suisse.

Si les intérêts économiques d'un pays se mesuraient uniquement à la valeur des échanges de produits enregistrés par la statistique, la Suisse, en tant que pays commerçant, n'aurait guère lieu de s'émouvoir au spectacle de la lutte déchaînée au sud-est de l'Europe. Son commerce avec les Etats belligérants représente à peine 1 %, à l'importation, et 1½ %, à l'exportation, de son commerce extérieur total.

Ses importations de provenance bulgare (Monténégro compris), grecque et serbe* atteignent une valeur totale de 8½ millions de francs, et ses exportations à destination des pays qui combattent actuellement l'empire ottoman dépassent à peine la valeur de 5 millions de francs. Nos échanges avec la Turquie (Europe et Asie) se sont élevés, en 1911, à 6,2 millions de francs pour l'importation et à 12,2 millions pour l'exportation.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de la nature des produits échangés (valeur en francs) pour l'année 1911 et d'après les données fournies par la statistique suisse.

Grèce.

Nos importations de provenance grecque.		Nos exportations en Grèce.	
Vins	0,84	Comestibles	0,31
Raisins secs, figues et autres fruits	0,32	Fils et tissus	0,70
Éponges	0,15	Divers	0,66
Autres produits	0,10		
Total	1,4	Total	1,6

Serbie.

Nos importations de provenance serbe.		Nos exportations en Serbie.	
Œufs	0,68	Fils, tissus et broderies en coton	0,84
Prunes, pruneaux secs	0,40	Autres matières text.	0,16
Maïs	0,22	Horlogerie	0,25
Autres produits comestibles	0,41	Autres produits	0,35
Total	1,7	Total	1,6

Bulgarie.

Nos importations de provenance bulgare.		Nos exportations en Bulgarie.	
Œufs	5,00	Chocolat	0,19
Froment	0,26	Matières textiles	0,84
Autres articles	0,14	Horlogerie	0,41
		Autres matières	0,5
Total	5,4	Total	1,9

* Le Monténégro n'a que 250,000 habitants. Il exporte surtout des peaux, de la laine, des chevaux, des bœufs, des huiles d'olive, des pierres, etc., pour un total de 2½ millions de francs. Ses importations totales ont une valeur d'environ 6 millions; la statistique suisse comprend sous une même rubrique nos échanges avec la Bulgarie et le Monténégro.

Turquie d'Europe.

Nos importations provenant de la Turquie d'Europe.		Nos exportations en Turquie d'Europe.	
Œufs	0,53	Chocolat	0,71
Autres prod. comestibles et tabacs	0,56	Fromage	0,20
Soie grège	0,32	Tissus, broderies, etc., en coton	2,13
Autres produits	0,2	Autres prod. textiles	1,50
		Horlogerie	2,04
		Autres produits	1,90
Total	1,6	Total	8,4

Turquie d'Asie.

Nos importations provenant de la Turquie d'Asie.		Nos exportations en Turquie d'Asie.	
Œufs	1,00	Produits alimentaires	0,45
Autres produits comestibles et tabacs	1,53	Produits en coton	1,69
Soie grège	0,67	Autres prod. textiles	0,80
Tapis	0,76	Horlogerie	0,50
Autres produits	0,7	Autres produits	0,50
Total	4,6	Total	3,9

Comparés à ceux relevés il y a quelques années, ces chiffres indiquent un progrès sensible de nos exportations; et lorsqu'après leur brillante victoire, les Etats alliés contre la Turquie auront consolidé leur situation politique et économique, nos échanges commerciaux avec les Balkans prendront un développement inconnu jusqu'à ce jour. Quant à nos relations commerciales avec la Turquie, elles ne pourront que bénéficier de la réorganisation intérieure qui suivra le nouveau démembrement de l'empire ottoman: un manque total de sécurité a surtout caractérisé ces relations par le passé et l'absence de toute représentation officielle de la Suisse en Turquie n'était pas fait pour les faciliter.

En dehors de ses rapports commerciaux proprement dits, la Suisse a, dans les Balkans et surtout en Turquie, des intérêts financiers d'une certaine importance. L'on peut admettre que de ce côté également, une fois la crise passée, la situation ne pourra que s'améliorer, grâce surtout à une extension nouvelle et à un rendement meilleur des voies de communication.

Il nous reste à rappeler que la Suisse a conclu avec le Monténégro et avec la Serbie des conventions commerciales assurant de part et d'autre le traitement de la nation la plus favorisée. Ce même traitement est prévu dans des notes échangées avec la Bulgarie (17 février 1906) et avec la Turquie (22 mars 1890).

Notre entente commerciale avec le Monténégro a été conclue le 31 décembre 1910 et est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1911. Le traité conclu avec la Serbie porte la date du 28 février 1907; il est entré en vigueur le 19 avril de la même année et ne peut être dénoncé avant le 31 décembre 1916 pour la fin de l'année 1917. Il contient, en dehors de la clause de la nation la plus favorisée, des stipulations tarifaires.

(Bulletin commercial et industriel suisse.)

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.